

TITRE I

LA POPULATION BLANCHE

CHAPITRE I

EVOLUTION GENERALE

DE LA DE DEMOGRAPHIE JUSQU'EN 1949

Les données relatives à la démographie blanche au Congo sont sûres; la facilité de recenser une population restreinte a permis d'établir une statistique exacte.

L'évolution de la population blanche au Congo, subdivisée en Belges et étrangers, depuis le recensement du 1^{er} janvier 1922 jusqu'à celui de 1948, est mise en lumière dans le tableau annexe n° 7.

Cette population a presque quintuplé depuis les débuts de l'essor économique congolais : d'un total de 9.597 au 1^{er} janvier 1923, elle passe, en effet, successivement à 20.702 au 1-1-1928, à 23.091 au 1-1-1938 et à 43.408 au 1-1-1948, soit, par rapport à 1922, un accroissement de 116 % en 1928, de 141 % en 1940, pour atteindre 352 % actuellement.

Il est intéressant de rapprocher cette évolution de celle du commerce extérieur, dont la statistique quantitative traduit de façon suffisamment adéquate le développement de l'économie du Congo (cf, graphique n° 4, p. 86).

Il y a un parallélisme incontestable entre les deux courbes. En d'autres termes, le chiffre de la population blanche, jusqu'à présent, s'est relevé ou abaissé avec le niveau de prospérité économique de la Colonie. Cette concordance est particulièrement frappante au cours de la période d'expansion qui a atteint son sommet en 1929-1930, ainsi qu'au cours de la dépression qui suivit.

Par contre, la diminution des importations et des exportations au début et à la fin de la guerre n'a pas affecté le rythme d'accroissement de la population blanche. Ce n'est qu'en 1945 que son effectif régresse légèrement, par suite du départ des personnes déplacées du fait de la guerre.

Le peuplement blanc cessera de suivre d'aussi près les fluctuations économiques lorsqu'un nombre croissant de familles se fixera au Congo. Ceci se marquera davantage à mesure que l'économie congolaise sera plus indépendante vis-à-vis des oscillations des principaux marchés mondiaux, parce qu'elle s'orientera vers le développement et le renforcement du marché intérieur.

Section I. — SUBDIVISION PAR PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

Le tableau annexe n° 7 fait apparaître, en outre, la proportion respective des Belges et des étrangers dans la population blanche de la Colonie depuis 1922.

On constate ainsi que le pourcentage représenté par nos nationaux dans le total a suivi une progression constante, au détriment de celui des étrangers. Il a

Graphique n° 4.

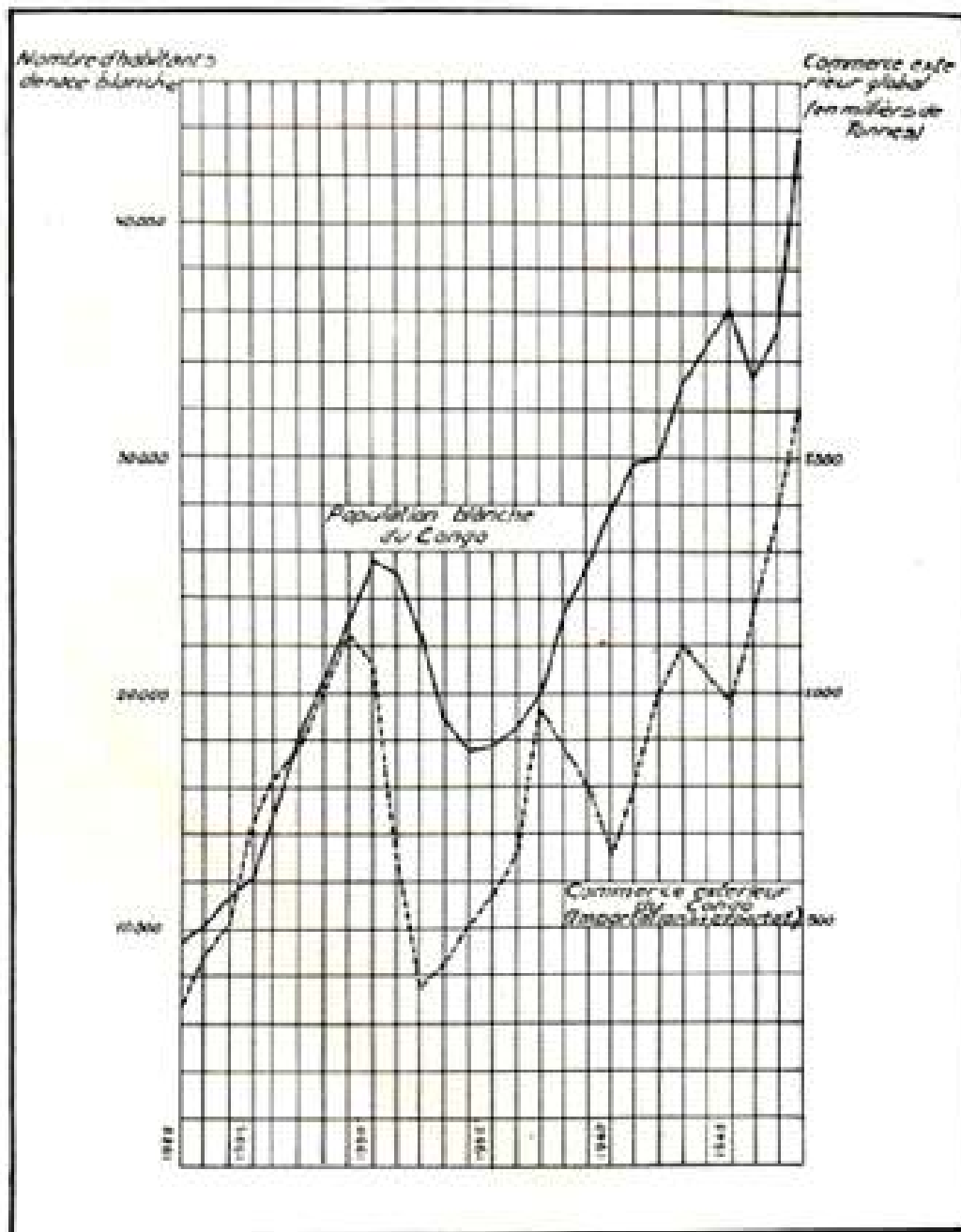


Figure 3. Défaut des statistiques, voir Annexe No 1.

passé d'un peu plus de la moitié au début de l'essor économique du Congo, à près des trois quarts actuellement.

Cette évolution constitue un *symptôme*, tout partiel soit-il, de la part grandissante prise par les Belges dans la mise en valeur du Congo. Ce fait est d'autant plus frappant que le statut international de la Colonie ne lui permet pas de faire de discrimination entre Belges et étrangers. Il arrive même parfois que ces derniers se trouvent favorisés par certaines situations de fait.

Quant à la composition de la population blanche d'origine étrangère et à son évolution depuis 1922, elle est fournie dans le tableau annexe n°8.

Le groupe le plus important n'a pas cessé d'être constitué par les ressortissants portugais, qui représentent actuellement 26,35 % du total des étrangers, et sont, par ordre d'importance, suivis par les sujets Britanniques (14,11 %), les Italiens (13,36 %) et les Grecs (12,31 %). Au début de la période envisagée, ces quatre groupes occupaient le même rang d'importance, et leurs pourcentages respectifs étaient les suivants : 17,30, 16,83, 12,60 et 9,11 %.

La totalisation de ces pourcentages, soit 55,84 % pour le début et 66,15 % pour la fin de la période examinée, donne la mesure de la part croissante que ces groupes occupent dans l'ensemble de la population blanche d'origine étrangère.

Section II. — REPARTITION PAR SEXE, PAR ÂGE ET PAR CATEGORIE

Le tableau annexe n° 9 permet de suivre l'évolution de la composition en hommes, femmes et enfants, de la population blanche depuis 1926.

Il est particulièrement intéressant d'y relever la modification progressive de l'importance de chacun des 2 derniers groupes par rapport à l'ensemble. Le nombre de femmes et d'enfants représentait 25,94 % du total en 1926, 44,88 % en 1938 et 54,94 % en 1947. Cette progression continue traduit la proportion grandissante de familles dans la composition globale. Dans une certaine mesure, c'est un indice de la tendance à la stabilisation de cette population.

Pareille stabilisation, à base familiale, constitue un des facteurs les plus propres à améliorer le rendement économique colonial, puisque ce dernier est dominé par l'impulsion que lui impriment les producteurs européens.

*
* *

La même constatation ressort de l'examen du tableau annexe n° 10, qui permet de comparer la répartition par âge et par catégorie, telle qu'elle se présentait en 1938 et telle qu'elle existe actuellement.

L'augmentation la plus significative, au cours de la période envisagée, est celle des adultes mariés, par rapport aux célibataires : le pourcentage des premiers, par rapport au total de la population adulte, passe de 57,71 % en 1938 à 67,21 % en 1947, alors que la proportion est respectivement de 42,29 % et de 32,79 % pour les célibataires. La même conclusion se dégage de la comparaison du nombre de femmes mariées autres que missionnaires, qui passe de 4.683 à 10.043, ce qui représente une augmentation de 214 %.

L'analyse des chiffres de ce tableau appelle d'autres considérations :

- a) La population blanche du Congo est essentiellement une population « active » au sens économique du terme.

En effet, les enfants et les vieillards n'y interviennent que dans une proportion relativement faible, alors que les habitants de 25 à moins de 45 ans représentent respectivement 76,98 % et 63,80 % de la population adulte en 1938 et en 1947.

Cette population fait l'objet, à l'origine, d'une rigoureuse sélection. L'entrée dans les carrières coloniales, tant publiques que privées, est subordonnée à un examen médical. Cette qualité de la population blanche se trouve confirmée par la statistique de mortalité : celle-ci, bien que forcément incomplète puisqu'elle ne peut concerner que les coloniaux résidant en territoire congolais, n'en contient pas moins une indication intéressante : celle du taux de mortalité qui a constamment baissé et atteignait à peine, en 1947, 6,53 ‰. Ce pourcentage paraît particulièrement favorable quand il est mis en regard du taux de natalité qui, pour la population européenne du Congo, a été en progression constante, pour atteindre en 1947, 29,90 %.

Voici comment se répartissaient, par province, à fin 1947, les coefficients de naissances et de décès survenus dans la population blanche :

Tableau n° 27

PROVINCES	POPULATION BLANCHE		COEFFICIENTS DES	
	Au 1.1.1948	%	Naissances °/°°	Décès °/°°
Equateur	2.541	5,86	31,48	5,12
Orientale	6.821	15,72	34,01	7,33
Kivu	4.872	11,23	31,81	5,74
Katanga	13.977	32,18	27,69	7,58
Kasaï	3.112	7,17	29,24	7,07
Léopoldville	12.085	27,84	29,21	5,38
	43.408	100%	29,90 °/°°	6,53 °/°°

Si l'on compare le taux de mortalité actuel à la moyenne qu'il atteignait pour les années 1923 à 1927, c'est-à-dire 13,52 °/°°, on mesure le chemin parcouru au cours des deux décennies écoulées. Ce résultat est dû, en ordre principal, à l'amélioration progressive des conditions sanitaires offertes aux Blancs, amélioration rendue possible grâce aux progrès de la médecine tropicale et de ses applications, de l'hygiène dans les centres résidentiels, du confort de l'habitation, du confort ménager et, d'une façon générale, grâce à des moyens de lutte de plus en plus efficaces contre les dangers inhérents au climat tropical. La nécessité de pourvoir, de façon sans cesse accrue, à des améliorations de cet ordre (1), est l'une des conséquences essentielles de la stabilisation progressive du peuplement Blanc au Congo et de la difficulté persistante, pour l'Européen, de s'acclimater au milieu tropical particulièrement lors des prolongations inaccoutumées de termes, comme ce fut le cas au cours des circonstances exceptionnelles de la guerre.

b) Voici la répartition de la population blanche, selon l'activité, telle qu'elle ressort du tableau annexe n° 10 au début et à la fin de la période envisagée :

Tableau le 28.

	% de chaque catégorie par rapport au total de :		Augmentation en % par rapport au 1-1-1948
	1.1.1948	1-1-1948	
Fonctionnaires et agents de la Colonie	14,38	14,74	55
Missionnaires	24,32	20,79	29
Agents de sociétés et de commerce	44,71	46,34	57
Particuliers, colons et commerçants établis à leur compte	16,59	18,13	65
	100 %	100%	

(1) On peut citer à ce propos, un problème de logement, né de l'augmentation rapide de la population depuis la guerre et dont la solution s'avère particulièrement urgente.

Les coefficients ci-dessus soulignent la part prépondérante prise par le groupe du personnel des sociétés privées.

De plus, on constate une évolution quasi parallèle entre le groupe « fonctionnaires et agents de la Colonie » et le groupe « agents de sociétés et de commerce ». L'augmentation plus forte du groupe « particuliers, colons et commerçants établis à leur compte » correspond à la tendance vers la constitution d'un marché national et la stabilisation du peuplement de race blanche.

Section III. -- REPARTITION PAR PRINCIPALES LOCALITES

Le tableau annexe n° 11 donne, en complément de la documentation fournie, les tableaux précités, les chiffres de la population blanche résidant dans les principales localités du Congo Belge. Les données de ce tableau sont à rapprocher des chiffres fournis par province au tableau n° 27, page 88, d'où il ressort que les chiffres des provinces du Katanga et de Léopoldville représentent ensemble 60 % de la population blanche totale.